

Communiqué

Pour diffusion immédiate

2^e Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes : un outil de plus pour accélérer l'histoire

Québec, le 17 juin 2011 - À la suite de la présentation cet avant-midi à Montréal du 2^e Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, les codirectrices du Centre de développement femmes et gouvernance, M^{mes} Madeleine Moreau et Esther Lapointe, se sont dites heureuses que la mission du Centre soit à nouveau soutenue par le Plan d'action. À cet égard, le Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG) salue cette initiative qui lui permettra de poursuivre le travail entrepris et d'aller de l'avant dans ses actions afin de favoriser la parité dans les lieux de pouvoir.

En effet, la mesure 90 du Plan d'action faisant partie de l'orientation 6, *Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles*, annonce le maintien du soutien au CDFG. Créé en 2007, le Centre a pour mission de former et d'accompagner les femmes susceptibles de s'engager à différents niveaux décisionnels publics et privés. Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie et l'École nationale d'administration publique sont partenaires dans la réalisation du projet du CDFG.

Rappelons qu'en trois ans, plus de 850 femmes ont participé aux diverses activités offertes par le Centre. Une étude d'impact interne révèle en outre que 94% des participantes affirment s'y être outillées pour briguer des postes décisionnels. Aussi, parmi les 311 répondantes, 27% d'entre elles ont affirmé avoir accédé à de tels postes et 33% se sont présentées à des élections. La moitié de ces dernières ont été élues.

Aussi, de l'avis d'Esther Lapointe, « s'il est vrai que les efforts concertés commencent à porter des fruits notamment en regard de l'amélioration de la représentation paritaire dans les lieux de pouvoir, il est important de continuer notre action en regard de l'atteinte d'un idéal de citoyenneté. Le plafond de verre de 30% d'élues à la Chambre des communes, à l'Assemblée nationale et au palier municipal n'est pas encore franchi. L'augmentation de 3% de nombre de mairesses aux dernières élections municipales, portant leur représentativité à 17% est de bon augure, mais il faut poursuivre nos efforts. La trajectoire de l'évolution de la présence des femmes dans les sphères décisionnelles n'est pas linéaire, pas plus qu'elle n'est progressive ».

« Nul doute que le 2^e Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 constitue un outil de plus pour accélérer l'histoire », de conclure M^{me} Esther Lapointe.

-30-

Pour information : M^{me} Esther Lapointe
Codirectrice du Centre de développement femmes et gouvernance
Directrice générale du Groupe Femmes, Politique et Démocratie
Tél. : (418) 265-5810